

**MAIRIE D'AUZOUE EN TOURAINE
(INDRE-ET-LOIRE)**

tél.: 02 47 55 06 03 fax: 02 47 55 08 60 e-mail: MAIRIE-AUZOUE-TOURAINE@wanadoo.fr

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Commune de AUZOUE EN TOURAINE
séance du 28/02/2012

Le 28 Février 2012 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la mairie sous la présidence de GAUDINO Pierre, Maire

Présents : M. GAUDINO Pierre, Maire, Mmes : CHEREAU Isabelle, GROSLERON Jeannine, HOFMAN-TOQUET Anne-Marie, MILLERAND Anne, TERMEAU Nathalie, MM : BAGLAN Jean-Claude, BRETON Jean-Marc, COSNIER Jean-Paul, GERVAISEAU Frédéric, HESLAULT Serge, PAPIN Pierre, PIVERT Eric,

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BONNEAU Colette, à M. GAUDINO Pierre, SERVANT Sylvie, à Mme CHEREAU Isabelle, M. HOUZE Fabien à M. GERVAISEAU Frédéric,

Invités :

Absents : Mmes AVENET Chantal, MOUSSU Monique, M. HENTRY Ludovic

Nombre de membres

³⁵/₁₇ Afférents au Conseil municipal : 19

³⁵/₁₇ En exercice : 13

Date de la convocation : 23/02/2012

Date d'affichage : 23/02/2012

Secrétaire de séance : a été nommée secrétaire : Mme MILLERAND Anne

- ACHAT D'UNE MONOBROSSE A LA SALLE DES FETES :

Il est nécessaire d'acquérir une nouvelle monobrosse pour la salle des fêtes.

Nous avons sollicité trois entreprises :

Société LEGOFF : 1 260,06 € HT

NISFICK : pas de réponse

LE COMPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER : 1 268,98 € HT

Le Conseil décide de ne pas passer commande de la monobrosse et la décision sera prise au prochain conseil.

- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE :

Des travaux d'aménagement de trottoirs rue du 14 Juillet sont prévus en 2012.

L'estimation des travaux s'élève à 33 200,00 € HT.

Le Conseil municipal mandate le Maire pour déposer une demande de subvention au taux maximum au titre de la répartition du produit des amendes de police 2012, pour permettre la réalisation de ces travaux. L'estimation des travaux s'élève à 33 200,00 € HT.

Le Conseil municipal mandate le Maire pour déposer cette demande de subvention et de signer toutes les pièces s'y rapportant.

- VENTE DE LA PARCELLE B 949 :

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 22 décembre 2011, le conseil avait émis un avis favorable sur les deux projets de cession des immeubles au profit des locataires actuels.

Concernant l'immeuble au 2 rue des Cyclamens, les locataires actuels s'engagent à acheter la parcelle appartenant à la commune cadastrée B 949 d'une superficie de 19 m² pour l'euro symbolique et de payer tous les frais s'y rapportant.

Le Conseil Municipal donne son accord et mandate le Maire à signer tous les documents s'y afférents.

- APPROBATION DU REGLEMENT CIMETIERE POUR 2012 :

Monsieur le Maire donne lecture du nouveau règlement du cimetière.
Le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement du cimetière 2012.

- APPROBATION DU REGLEMENT DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE 2012-2013 :

Monsieur le Maire donne lecture du nouveau règlement de la garderie périscolaire.
Le Conseil Municipal approuve le règlement de la garderie périscolaire 2012-2013.

- APPROBATION DU REGLEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2012-2013 :

Monsieur le Maire donne lecture du nouveau règlement de la cantine.
Le Conseil Municipal approuve le règlement de la cantine scolaire 2012-2013.

-QUESTIONS DIVERSES :

- LETTRE PARENTS POUR RAMASSAGE SCOLAIRE :

Le Maire donne lecture des lettres des parents concernant la neige et le ramassage scolaire. Le Conseil ne donne pas suite à leur demande.

- LETTRE DE LA MUNICIPALITE SUITE PETITION RUE DE LA PEPINIERE:

Le Maire donne lecture de la lettre de la municipalité suite à une pétition rue de la Pépinière concernant l'épisode neigeux.

- PROBLEME FACTURE GAZ NON PAYEE:

Le Maire évoque les factures de gaz non payées à l'école et évoque l'échéancier.

La séance est levée à 22h30 et le prochain conseil municipal est fixé au mardi 3 avril 2012 à 20h30.

REPertoire DES DELIBERATIONS :

- 2012_010: ACHAT D'UNE MONOBROSSE A LA SALLE DES FETES.
- 2012_011: DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE.
- 2012_012: VENTE DE LA PARCELLE B 949.
- 2012_013: APPROBATION DU REGLEMENT CIMETIERE POUR 2012.
- 2012_014: APPROBATION DU REGLEMENT DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE 2012-2013.
- 2012_015: APPROBATION DU REGLEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2012-2013.

Le Maire
Pierre GAUDINO

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux